



COMMISSION SPORTIVE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie
BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : sforey@yonne.fff.fr

PV175 SP38

PV de la Commission Sportive du 29 mars 2023

Président : M. TRINQUESSE Jean-Louis

Présents : MM. Barrault Norbert – Bénard Christian – Romojaro Mickaël – Schminke Didier

Assistent : Patricia Lantelme et Stéphanie Forey (Secrétaires administratives)

Début de la réunion : 18h10

Matchs non joués

Match 24914642 du 26.03.2023 Coulanges la Vineuse 1 – UF Tonnerrois 1 D2 gr B

La commission,

- prend note du courriel de Monsieur Jean Philippe VITTOZ, arbitre de la rencontre, en date du 27 mars 2023, indiquant que le terrain était impraticable (boueux) et qu'il a dû annuler la rencontre pour la sécurité des joueurs,
- en application de l'article 9 – Calendrier – B – Horaires : « 6. En tout état de cause, les coups d'envoi des matchs des deux dernières journées, sont fixés par la Commission Sportive le même jour à la même heure. »,
- au vu du classement et des impératifs du calendrier D2 gr B de fin de saison,
- donne ce match à jouer à une date qui sera déterminée lors de la prochaine réunion.

Mr Barrault n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 24919366 du 26.03.2023 Saint Denis les Sens 2 – Pont sur Yonne 1 D3 gr A

La commission,

- prend note du courriel du club de Saint Denis les Sens en date du 24 mars 2023, indiquant qu'un arrêté municipal a été pris par la ville, interdisant ce match.
- donne ce match à jouer le 2 avril 2023.

Mr Bénard n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 2557080 du 25/03/2023 Auxerre Stade 1 – Gron Veron/Sens J 1 U18 D1

Demande de report du match du club d'Auxerre Stade 1.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 22 avril 2023 à 14h.

Match 25579291 du 25.03.2023 Auxerre SC – Auxerre Stade/Rosoirs 3 U15 D2 gr C

La commission, vu l'accord des 2 clubs, donne ce match à jouer mercredi 29 mars 2023.

Forfaits

Match 25031967 du 26.03.2023 Vergigny St Flo Port 2 – SC Senonais 2 D4 gr A

La commission,

- prend note du courriel du club de SC Senonais en date du 25 mars 2023,
- en application de l'article 19 du règlement des championnats seniors,
- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de SC Senonais 2 au bénéfice de l'équipe de Vergigny St Flo Port 2,
- score : Vergigny St Flo Port 2 = 3 buts, 3 points - SC Senonais 2 = 0 but, - 1 point,
- Amende de 45€ pour forfait déclaré seniors au club de SC Senonais (amende 6.10).

La commission,

- prend note du courriel du club de Vergigny St Flor Port en date du 27 mars 2023, demandant le remboursement des frais kilométriques du match aller pour le déplacement à Sens,
- demande au secrétariat de débiter le compte du club du SC Sénonais de la somme de 171,26 € pour en créditer le compte du club de Vergigny St Flor Port. (remboursement des frais de déplacement du match aller du 23.10.22 – soit 96 km aller-retour x 4 véhicules x 0,446 €).

Match 25575522 du 25.03.2023 Sens FC 1 – Entente EFFC/AJS Neuvy 1 U18 D1

La commission,

- prend note du courriel du club de Neuvy Sautour en date du 24 mars 2023,
- en application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de l'Entente EFFC/AJS Neuvy au bénéfice de l'équipe de Sens FC,
- score : Sens FC 1 = 3 buts, 3 points - Entente EFFC/AJS Neuvy 1 = 0 but, - 1 point,
- amende de 30€ pour forfait déclaré jeune au club de l'Entente EFFC (amende 6.11).

Mr Schminke n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 25785730 du 01.04.2023 Champs/Yonne 2 - Champs /Yonne 1 CC U18

La commission,

- prend note du courriel du club de Champs sur Yonne 2 en date du 29 mars 2023, indiquant le retrait de leur deuxième équipe U18.
- annule la rencontre,
- dit l'équipe de Champs Sur Yonne 1 qualifiée pour le prochain tour de CC U18.

Match 25785729 du 01.04.2023 Chevannes/Charbuy 1 – Chevannes/Charbuy 2 CC 18

La commission prend note du courriel du club de Chevannes en date du 27 mars 2023,

- annule la rencontre,
- dit l'équipe de Chevannes/Charbuy 1 qualifiée pour le prochain tour de CC U18.

Changements dates, horaires, terrains

Championnats et coupes U18 / U15 – journée du 11 mars 2023

La commission prend note des différents changements d'horaire pour les matchs des U18 et U15 pour la journée du 1^{er} avril 2023 suite à la programmation du match Ligue 1 de l'A.J.Auxerre à 17 h 00.

Match 24916790 du 16.04.2023 Gurgy 1- Champs/Yonne 1 D1

Demande d'avancement du match du club de Gurgy.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 15 avril 2023 à 18h00.

Match 25785721 du 01.04.2023 Entente EFFC/AJS Neuvy 1 - St Georges/Toucy 1 CY U18

Demande de report du match du club de St Georges.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 22 avril 2023.

Match 25579203 du 13.05.2023 Fleury/St Georges 1 – Monéteau 1 U15 D2 gr B

Demande de report du match du club de Fleury/St Georges.

La commission, vu l'accord écrit des 2 clubs et le classement de cette poule, donne ce match à jouer le 3 juin 2023.

PROCEDURE POUR LES CHANGEMENTS DE MATCH

Rappel : les clubs doivent impérativement utiliser FOOTCLUBS pour toutes les demandes de reports, changements d'horaires ou terrains dans les délais impartis. Les demandes papiers doivent être utilisées en dernier recours.

FMI

Match 249099059 du 26.03.23 Courson 1 – Monéteau 2 D2 gr B

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par les deux clubs,
- enregistre le résultat : Courson = 3 – Monéteau 2 = 2.

Match 25030049 AS Serein/Varennes 1 – Chéu/Varennes 1 Féminines à 8

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par les deux clubs,
- enregistre le résultat : AS Serein/Varennes 1 = 3 – Chéu/Varennes 1 = 1.

Match 25577079 du 25.03.23 Veron/Gron/Sens J – Joigny 1 U18 D1

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par les deux clubs,
- enregistre le résultat : Veron/Gron/Sens J = 1 – Joigny 1 = 1.

Match 25578412 du 25.03.23 Toucy/Diges 1 – AJ Auxerre 3 U15 D1

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par les deux clubs,
- enregistre le résultat : Toucy/Diges 1 = 2 – Aj Auxerre 3 = 2.

Match 25574910 Onze St Clément 1 – Stade Auxerre 1 U15 D1

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par les deux clubs,
- enregistre le résultat : Onze St Clément 1 = 3 – Stade Auxerre 1 = 0.

Match 25577535 du 25.03.23 Joigny 1 – FC Sens 1 U15 D1

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par les deux clubs,
- enregistre le résultat : Joigny 1 = 2 – FC Sens 1 = 2.

Match 25578287 du 25.03.23 Avallon FCO 1 – Avallon FCO 2/ ECN U15 D2 gr C

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par les deux clubs,
- enregistre le résultat : Avallon 1 = 5 – Avallon FCO/ECN 2 = 1.

Match 25576824 du 25.03.23 Champs/St Bris 1 – Champs/Chevannes 2 U15 D2 gr C

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par les deux clubs,
- enregistre le résultat : Champs/St Bris 1 = 10 – Champs/Chevannes 2 = 1.

Questions diverses

Match 24918308 du 27.03.23 Cerisiers 2 – Charmoy 1 D3 gr A

La commission,

- prend note du courriel du club de Cerisiers du 26 mars 2023 indiquant que l'arbitre s'est présenté à Cerisiers alors que le match avait été remis,
- demande au secrétariat de prendre en charge le déplacement de l'arbitre et ne débitera pas le club de Cerisiers.

Match 25261834 du 26.03.23 Toucy 2 – Neuvy 2 D3 gr B

La commission prend note du courriel du club de Neuvy Sautour concernant le non déplacement de l'arbitre (erreur de désignation).

Match 25785784 du 01.04.23 Pont/St Clément 2 – Cerisiers 1 CC U15

La commission prend note du courriel du club de Cerisiers en date du 27 mars 2023 demandant un arbitre officiel pour le match du 1^{er} avril 2023 contre Pont sur Yonne. Demande transmise à la C.D.A.

Match 25027941 du 26.03.23 Sens FC 1 – Cerisiers 1 Féminin à 8

La commission,

- prend note du courriel du club de Cerisiers du 26 mars 2023 indiquant que le club du FC Sens n'avait pas prévenu du changement de terrain (pelouse naturelle au lieu d'un synthétique), ce qui a fait jouer les joueuses de Cerisiers en baskets sur le terrain en herbe (d'autant plus problématique vu les conditions météo).
- rappelle au club de Sens FC qu'il faut prévenir les clubs adverses en cas de changement de terrain.

Homologation des tournois

La commission, en lien avec la commission technique, homologue les tournois :

- SC Gron/Veron
 - Le 18 juin 2023 - catégories U6/U7
 - Le 24 juin 2023 - catégorie U15
 - Le 25 juin 2023 - catégorie U11

Coupes Yonne et Prével seniors

La commission procède aux tirages des coupes seniors.

COUPE YONNE

Matchs à jouer le 9 avril 2023 sur le terrain du 1^{er} nommé :

- UF Tonnerrois 1 – Neuvy Sautour 1
- Appoigny 2 – Varennes 1
- Joigny 1 – Gron Véron 1
- Sens FC 3 – Champlost 1

COUPE PREVEL

Matchs à jouer le 9 avril 2023 sur le terrain du 1^{er} nommé :

- Sens Franco Portugais 2 – Toucy 2
- Serein AS 1 – St Bris Le Vineux 1
- Coulanges La Vineuse 1 – Monéteau 1
- Sens Jeunesse 1 – FC Florentinois 1

Dates des prochains tours

½ finales : le 21 mai 2023

Finale : le 18 juin 2023

Coupes Yonne et consolante U15

Suite au résultat du match de ce jour, MAGNY/QUARRE 1 contre AVALLON FCO 1, veuillez prendre note de la programmation des matchs suivants pour la **journée du 1^{er} avril 2023** :

COUPE YONNE U15

- *Appoigny 1 contre Avallon FCO 1 à 16 h 00*
- *Ent Florentinoise/Neuvy Sautour 1 contre Magny/Quarré 1 à 14 h 00*

COUPE CONSOLANTE U15

- *Andryes/Courson 1 contre Avallon FCO/E.C.N. 2 à 16 h 00*

Fin de la réunion : 19h00

Le Président

Trinquesse Jean-Louis

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »